

Peut-on encore occuper des emplois qualifiés après un CAP ou un BEP ?

Liliane Bonnal, Pascal Favard et Sylvie Mendès-Clément*

Les diplômés de niveau V (CAP, BEP, etc.) permettent moins que par le passé d'accéder à des emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés. Cette évolution conduit à s'interroger sur les facteurs qui conditionnent l'accès des jeunes à un emploi qualifié au terme de leur formation initiale : détention effective du diplôme préparé, filière suivie (apprentissage ou lycée professionnel), spécialité préparée, etc.

L'analyse des trajectoires professionnelles des jeunes entrant sur le marché du travail en septembre 1992 et en septembre 1998 apporte des éléments de réponse. Ces trajectoires portent sur les trois ans qui suivent leur sortie du système éducatif et distinguent ainsi cinq situations : le chômage, l'inactivité, l'emploi non qualifié, l'emploi qualifié et l'emploi hautement qualifié.

Quelle que soit l'année et la population considérée, on observe une certaine récurrence des emplois occupés. Ainsi, le passage par un emploi qualifié (respectivement non qualifié) favorise le retour vers un emploi qualifié (respectivement non qualifié).

Être titulaire du diplôme favorise les transitions du chômage vers l'emploi, limite celles vers le chômage et peut même faciliter l'accès de certaines catégories de jeunes à un emploi de qualification supérieure. En revanche, le secteur d'activité associé au diplôme préparé a peu d'effet sur les intensités de transition. L'apprentissage, enfin, assure de meilleurs débuts professionnels que le lycée en termes de qualification et de stabilité des emplois.

La situation sur le marché du travail est meilleure pour les hommes que pour les femmes. Elle est de plus, en terme de qualification des emplois, plus favorable pour les sortants de 1992 que pour les sortants de 1998.

** Liliane Bonnal appartient au Gremaq de l'Université Toulouse 1, Pascal Favard à l'Otelo de l'Université de La Rochelle, et Sylvie Mendès-Clément à l'Unédic, Direction des Études et des Statistiques, Paris. Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.*

Une formation professionnelle a pour vocation l'acquisition de savoirs nécessaires à l'exercice d'un métier. Jusqu'en 1985, le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le Brevet d'enseignement professionnel (BEP) étaient les seuls diplômes professionnels du secondaire préparés dans le cadre de la formation initiale (1). Ces diplômes (qui sont des diplômes dits de niveau V) peuvent être préparés dans un lycée professionnel (c'est-à-dire dans un cadre scolaire) ou par la voie de l'apprentissage. En tant que formation permettant une alternance entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, l'apprentissage a pour objectif de permettre une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences des jeunes.

Afin de pouvoir satisfaire d'une part ce besoin de qualification des entreprises et, d'autre part, le double objectif de mener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat et de revaloriser les lycées professionnels, les baccalauréats professionnels ont été mis en place à partir de 1985. Ces nouveaux diplômes sont plutôt orientés vers une insertion immédiate sur le marché du travail. Ils peuvent être préparés soit à la fin de la troisième soit à l'issue d'un BEP. Malgré l'apparition de ces nouveaux diplômes, les CAP et les BEP (qu'ils soient issus de l'apprentissage ou d'un lycée professionnel) représentent encore plus de 30 % des sortants du système éducatif.

L'apprentissage a lui aussi évolué. Tout d'abord, les jeunes ont eu la possibilité de signer plusieurs contrats à la suite les uns des autres. Par ailleurs, il leur est devenu possible d'obtenir par l'apprentissage un diplôme de niveau supérieur au CAP. Depuis 1987, en effet, l'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et prépare à des diplômes ou titres homologués allant du niveau V (CAP-BEP) au niveau I (ingénieurs). En conséquence, les niveaux V représentent en 1998 environ 80 % des sortants d'une formation par apprentissage.

Les diplômes de niveau V ont longtemps débouché sur des emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés (Testenoire et Trancart, 2005). D'après l'étude de la relation formation-emploi proposée par Affichard (1981), les jeunes ayant obtenu un CAP ou un BEP sont « sur-diplômés » dès qu'ils occupent un poste d'employé ou d'ouvrier non qualifié et « sous-diplômés » s'ils occupent un poste dont la qualification requise est au moins celle d'un technicien. Nauze-Fichet et Tomasini (2002) montrent, à partir d'une mesure statistique du « déclassement », qu'en 1990 les postes

d'ouvriers et d'employés non qualifiés étaient devenus la norme, pour les jeunes ayant un CAP ou un BEP, si ces derniers étaient sur le marché du travail depuis moins de cinq ans. Selon le même critère, la situation en 2001 s'est encore modifiée puisque, d'après la statistique calculée, les jeunes titulaires d'un CAP ou BEP occupant un poste d'employé qualifié sont considérés comme « sous-diplômés ». Toujours selon cette étude, qui agrège cependant les jeunes de niveau V sans distinction de diplômes, occuper un emploi non qualifié semble relativement fréquent pour les CAP ou les BEP. Entre 1982 et 2001, en effet, la part de titulaires de CAP ou de BEP dans les emplois qualifiés est restée fixée à 29 %, alors qu'elle a fortement augmenté dans les emplois non qualifiés, passant de 18 % en 1982 à 31 % en 2001 (Chardon, 2002).

Les changements survenus dans les emplois occupés par les jeunes ayant préparé un CAP ou un BEP peuvent être liés au contenu du travail qui connaît lui aussi des évolutions sensibles. Ces évolutions sont essentiellement dues à des contraintes techniques, organisationnelles mais aussi économiques qui nécessitent une élévation des niveaux de qualification requis par de nombreux postes de travail. Les employeurs peuvent alors être incités à privilégier l'embauche de diplômés ayant un baccalauréat professionnel ou un brevet de technicien supérieur pour occuper certains postes qualifiés (Cart et Toutin, 2005). Une telle orientation risque de handicaper les jeunes ayant préparé un CAP ou un BEP, pour lesquels l'accession à un emploi qualifié deviendrait un processus de plus en plus long et incertain : ce qui soulève la question de savoir dans quelle mesure les jeunes ayant préparé un CAP ou un BEP peuvent toujours parvenir à des emplois qualifiés. Cette question recouvre celle du rôle éventuel de l'emploi non qualifié en tant que tremplin vers l'emploi qualifié. En effet, avant d'accéder à un emploi qualifié les jeunes peuvent connaître une succession de périodes d'emploi non qualifié, de chômage, d'inactivité, etc. Ces différents états, même transitoires, conditionnent sans doute la situation future. Par conséquent, ces situations passées ainsi que la formation initialement reçue peuvent influencer sur la trajectoire professionnelle et donc sur l'accès à l'emploi qualifié et sur la stabilité dans ce dernier type d'emplois. En termes d'insertion, une formation par apprentissage ne confère-t-elle pas des avantages par rapport à une forma-

1. D'autres titres de niveau V existent mais ils sont accessibles seulement en formation continue ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

tion dans un lycée professionnel (2) ? Le rôle du sexe ou de l'obtention effective du diplôme préparé sur l'insertion sont enfin deux autres interrogations en rapport direct avec le devenir professionnel des jeunes à leur sortie de l'appareil de formation.

Répondre à ces questions suppose de connaître l'itinéraire d'insertion des jeunes au cours des quelques années consécutives à leur sortie de la formation initiale : les *enquêtes de génération* du Céreq répondent à un tel objectif. Pour mesurer l'évolution de l'insertion, on a utilisé deux de ces enquêtes relatives à la génération 92 et la génération 98 (cf. encadré 1). La définition retenue pour les différents types d'emploi pris en compte par les trajectoires professionnelles est donnée dans l'encadré 2. L'étude des problèmes d'insertion sur le marché du travail et d'accès à l'emploi qualifié des jeunes de niveau V est réalisée à l'aide d'un modèle de transition (cf. encadré 3 et annexe).

L'information recueillie dans ces enquêtes permet de reconstituer les trajectoires de participation au marché du travail des individus ayant quitté le système éducatif en 1992 ou en 1998. Afin de s'affranchir des différents problèmes liés aux emplois d'été ou aux périodes de vacan-

ces, l'origine de la trajectoire est le mois de septembre. Nous avons considéré les trois types d'emplois suivants :

- les postes d'ouvriers ou d'employés non qualifiés, notés ENQ (3),
- les postes d'ouvriers ou d'employés qualifiés, notés EQ,
- les emplois hautement qualifiés, notés EHQ (4).

À ces situations, s'ajoutent les situations de chômage (notées CHO) et d'inactivité (notées INA).

Une trajectoire sera définie à partir de transitions entre les cinq états du marché du travail ainsi caractérisés. Il est possible d'observer des transitions entre deux emplois de même type dans des entreprises différentes, ainsi que des transitions entre deux types d'emplois différents

2. La comparaison n'est d'ailleurs pas toujours aisée (Sollogoub et Ulrich, 1999 ; Bonnal, Clément et Mendes, 2004).

3. La définition adoptée pour ces différentes classifications d'emploi est donnée dans l'encadré 2.

4. Cette catégorie d'emploi regroupe les postes de techniciens, de professions intermédiaires, d'agents de maîtrise, de cadres et assimilés cadres.

Encadré 1

LES ENQUÊTES DE GÉNÉRATION DU CÉREQ

Enquête génération 92

Elle a été réalisée en 1997-1998 auprès de 27 000 jeunes sortis de formation initiale en 1992, à tous les niveaux de diplômes et de spécialités. L'objectif de cette enquête est d'analyser les cinq premières années de vie active au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus. Ces interrogations concernent les thèmes suivants : la formation, l'itinéraire professionnel, l'emploi, le contexte familial et social. Cette enquête a une large représentativité, elle couvre 530 000 sortants sur les 640 000 estimés par l'enquête emploi.

Enquête génération 98

Elle a été réalisée au printemps 2001 auprès de 54 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998, à tous les niveaux de diplômes et de spécialités. Les jeunes sont interrogés sur leurs trois premières années de vie active (depuis leur sortie en 1998 jusqu'en mars 2001) et seront réinterrogés entre 2003 et 2005. La construction de l'échantillon permet une bonne représentation nationale par filières fines de formation et une représentation régionale par grands niveaux. Plus de 98 % des formations initiales dispensées en France métro-

politaine sont couvertes, contre 82 % des formations dans génération 92. L'accent n'est plus uniquement mis sur les périodes d'emploi, comme dans génération 92, mais également sur les périodes de chômage ou de formation, notamment.

Caractéristiques des enquêtes

Les enquêtes de génération du Céreq sont des enquêtes rétrospectives sur le devenir des jeunes après leur sortie du système éducatif. Ces enquêtes visent à rendre compte des différentes composantes du parcours d'insertion professionnelle, et explorent toutes les situations (emploi, chômage, formation etc.). Les jeunes de la génération 92 (resp. 98) interrogés étaient inscrits dans un établissement scolaire en 1991-1992 (resp. 1997-1998) qu'ils ont quitté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1992 (resp. 1998). Ils n'ont pas repris d'études pendant au moins un an à compter de la date de fin de scolarité et n'ont pas interrompu leurs études avant 1991-1992 (resp. 1997-1998), sauf pour effectuer leur service national, pour une maternité ou une maladie. L'interrogation s'est faite par téléphone avec saisie simultanée sur ordinateur.

au sein d'une même entreprise. Ces dernières transitions restent, pour la population considérée, très peu nombreuses (moins de 1 % de l'ensemble des transitions).

L'état initial de la trajectoire est le premier état observé sur le marché du travail à la sortie du système éducatif. Les durées sont mesurées en mois. La durée passée dans le dernier état (état associé à la date de fin d'observation de la trajectoire) est, *a priori*, toujours censurée (c'est-à-dire incomplète).

Pour les deux enquêtes, la base d'échantillonnage des jeunes de niveau V est la même. En conséquence, la comparaison entre les deux ensembles de sortants peut être réalisée sans avoir besoin de corriger des biais éventuels de sélection des individus.

À la sortie du système éducatif, les hommes occupent plus fréquemment un emploi que les femmes

Les proportions d'apprentis, de diplômés et de jeunes ayant suivi une spécialité tertiaire en lycée professionnel ont augmenté entre les générations 92 et 98 (cf. tableau 1).

Une analyse descriptive détaillée de la population des CAP-BEP, notamment au regard de la situation professionnelle sur les trois premières années de vie active, laisse apparaître trois phénomènes importants.

Indépendamment de la filière de formation suivie, les jeunes sortis en 1998 du système éducatif ont moins connu le chômage et par conséquent ont des durées moyennes d'emploi plus

Encadré 2

DÉFINITION DE LA QUALIFICATION DES EMPLOIS

La qualification de l'emploi correspond aux capacités requises pour occuper un poste de travail, tant au niveau théorique que pratique. La qualification est déterminée par les entreprises, à partir d'une situation objective (caractérisée par la technologie et son évolution, l'organisation du travail, etc.) et de rapports de force sociaux. Des pratiques et des normes salariales (niveaux de salaire, grilles de classification) se sont institutionnalisées. De ce fait, la qualification n'existe donc que parce qu'elle est reconnue dans des conventions, que celles-ci soient explicites (grilles de classification, conventions collectives) ou implicites (pratiques d'embauche).

La définition de la notion d'emploi qualifié (ou non qualifié) est donc très importante. Mais, comme le souligne Chardon (2002), « *la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), comme le monde du travail, distingue le niveau de qualification pour les professions d'ouvrier, mais pas pour celles d'employé* ».

On pourrait *a priori* penser que les emplois non qualifiés du tertiaire sont associés à des emplois qui impliquent du travail simple et des tâches sans technicité (Fourcade et Ourtau, 2004). La « simplicité » de ces tâches est liée au fait que leur exécution ne provient pas d'une formation formelle (d'un apprentissage systématique) mais plutôt d'un apprentissage « naturel », essentiellement en dehors de l'école, issu directement des apprentissages familiaux acquis par imitation. Les compétences requises pour occuper un emploi non qualifié seraient donc en général détenues par la majorité des individus ou bien pourraient être acquises rapidement et à un faible coût dans le cadre de l'emploi lui-même. Bien que l'absence de conditions de formation ou de diplôme semble être la caractéristique fondamentale de l'emploi non qualifié, la classification

de ces emplois est délicate car les employés regroupent des professions très diversifiées en termes d'organisation et d'environnement de travail, la frontière entre qualifiés et non qualifiés pouvant alors être très variable d'une branche à une autre.

Différentes définitions de la qualification des employés ont toutefois été proposées.

Bisault, Destival et Goux (1994) définissent l'emploi non qualifié à partir de la nomenclature PCS du volet Enquête *Structure des Emplois* (ESE) des DADS qui distingue emploi qualifié et emploi non qualifié pour certaines professions d'employés. Cette nomenclature n'est pas disponible dans les enquêtes de génération du Céreq.

Burnod et Chenu (2001) définissent la qualification des employés à partir de la PCS agrégée à 42 postes et du salaire. Un emploi est alors qualifié s'il est reconnu financièrement.

Chardon (2002) propose, quant à lui, de délimiter les emplois qualifiés et non qualifiés à partir de la nomenclature PCS détaillée. Il étudie alors l'adéquation entre le contenu de la profession et la spécialité de formation des personnes exerçant cette profession. Cette définition des postes d'employés non qualifiés est celle que nous avons retenue (1).

1. Toutefois, pour certains de ces postes nous avons tenu compte des déclarations faites par les individus quant à leur fonction dans l'entreprise. Ont alors été considérées comme non qualifiées les personnes ayant déclaré occuper un poste ne nécessitant aucune qualification particulière. Ceci n'est pas une nouvelle définition de l'emploi non qualifié mais correspond plutôt à une correction d'éventuelles « erreurs de codage » de la PCS. Ces modifications représentent moins de 2 % des emplois non qualifiés au sens de Chardon.

grandes que ceux sortis six ans plus tôt (cf. tableau 2). Cependant cette baisse du chômage, assez sensible au regard de la première situation sur le marché du travail, a eu des conséquences différentes sur l'état occupé selon le sexe (cf. graphique).

Un homme passe en moyenne deux fois moins de temps qu'une femme au chômage ou en inactivité et occupe plus fréquemment un emploi (qualifié ou non) dès sa sortie du système édu-

catif. Pour les femmes, le chômage est la principale situation occupée en début de vie active. De plus, pour celles issues de la génération 98, la baisse du chômage a été en partie compensée par une augmentation de l'inactivité.

Le sexe n'est pas le seul facteur d'hétérogénéité des parcours sur le marché du travail : des différences apparaissent en fonction du mode de préparation au diplôme (apprentissage ou lycée professionnel) et de l'obtention effective du diplôme.

Encadré 3

LES MODÈLES DE TRANSITION

La trajectoire d'un individu peut être représentée par une séquence de L périodes dans l'un des J ($J = 5$) états du marché du travail. Les différents états du marché du travail sont :

1. Chômage (CHO).
2. Emploi non qualifié (ENQ).
3. Emploi qualifié (EQ).
4. Emploi hautement qualifié (EHQ).
5. Inactivité (INA).

L'origine de la trajectoire est la date d'entrée sur le marché du travail soit septembre 1992 ou septembre 1998 selon la génération considérée. Bien que tous les jeunes de l'échantillon entrent sur le marché du travail à la même date, leur situation initiale peut ne pas être la même. La première situation observée sur le marché du travail (c'est-à-dire la transition entre le système éducatif et le marché du travail) va être modélisée à partir d'un modèle *logit* multinomial.

Toutes les transitions à partir d'un emploi sont possibles (y compris vers un emploi de même type). En revanche, il n'est pas possible d'enchaîner deux périodes de chômage ou d'inactivité.

Les probabilités instantanées de transition d'un état d'origine (le chômage par exemple) vers un état de destination (l'emploi qualifié par exemple) après une certaine durée passée dans l'état d'origine vont dépendre de trois éléments multiplicatifs :

- une intensité de transition dite de base (qui définit la distribution des durées pour des individus dont les variables explicatives sont nulles) qui est paramétrique. Les intensités de transitions sont supposées être constantes par morceaux (cette forme est relativement flexible),
- une fonction des variables explicatives (une fonction exponentielle), ces variables étant supposées avoir un effet multiplicatif sur l'intensité de base,
- une variable aléatoire positive pouvant dépendre de l'état d'origine et de destination. Dans les estimations réalisées, étant donné le nombre d'états possible, cette variable ne capte que les effets de l'hétérogé-

nité individuelle non observée sur la transition vers l'état de destination. Les équations du modèle sont données dans l'annexe.

Cette variable aléatoire permet de rendre dépendantes entre elles toutes les périodes composant la trajectoire ainsi que la situation initiale. De plus, cette spécification permet aux variables explicatives non observées d'être mutuellement dépendantes. La distribution choisie est une loi normale centrée réduite. Cela suppose que l'hétérogénéité individuelle non observée ne dépend ni du temps ni de la génération. Il aurait été possible d'introduire de l'hétéroscédasticité en faisant dépendre par exemple la variance de la distribution conditionnelle de l'hétérogénéité individuelle non observable des variables explicatives introduites dans le modèle, du temps ou encore d'un effet lié à la génération. Ajoutons que le choix d'une loi normale induit des corrélations très restrictives.

Pour obtenir une plus grande flexibilité dans les corrélations il faudrait par exemple supposer que les composantes d'hétérogénéité non observées suivent une distribution discrète multivariée avec un nombre fini de points de support. On peut toutefois noter que Bonnal, Fougère et Sérandon (1997) estiment un modèle similaire à celui présenté dans ce travail en considérant les deux types de distributions. Les résultats obtenus à la suite de ces estimations semblent relativement proches. Une façon plus complète d'introduire l'hétérogénéité non observable est donnée par Gilbert, Kamionka et Lacroix (2001).

Les estimations des paramètres associés à la situation initiale, aux intensités de transition et à l'hétérogénéité non observable ont été obtenues par une procédure standard de maximisation de la vraisemblance. Il faut toutefois noter que, si le modèle n'est pas correctement spécifié, (variables explicatives importantes omises ou mauvais choix des distributions des durées ou de l'hétérogénéité non observable) les estimateurs peuvent être non convergents (c'est-à-dire ne tendent pas vers les vraies valeurs des paramètres et par conséquent sont biaisés). Pour résoudre ce problème de biais il faut soit modifier les distributions, soit utiliser une méthode d'estimation qui ne soit pas sensible au problème telle que le quasi-maximum de vraisemblance (voir par exemple Heckman et Singer, 1984).

Les diplômés et les jeunes ayant suivi une formation par apprentissage occupent plus fréquemment des emplois qualifiés

Quelle que soit la génération considérée, un jeune sans diplôme a une durée moyenne de non-emploi plus longue qu'un diplômé. À la sortie du système éducatif, les plus favorisés en termes d'emploi (qualifié ou non) sont les hommes apprentis diplômés. Près de 70 % sont en effet titulaire d'un emploi en 1992 et 80 % en 1998. Deux sur trois occupent un emploi qualifié. Les apprenties diplômées sont majoritairement

en emploi (environ 60 %) et occupent plutôt des emplois qualifiés (environ 40 %) (5). L'obtention du diplôme et la formation par apprentissage ont un effet significativement positif sur la durée moyenne passée en emploi qualifié (cf. tableau 2). Cet avantage se réduit en cas d'échec au diplôme : dans la majorité des cas, la réussite dans la voie scolaire confère au jeune une meilleure situation qu'un échec dans l'apprentissage.

5. Les graphiques associés aux échantillons de diplômés et de non-diplômés sont disponibles auprès des auteurs.

Tableau 1
Caractéristiques des populations enquêtées

En %

	Hommes						Femmes					
	Génération 92			Génération 98			Génération 92			Génération 98		
	Apprentissage	Lycée prof.	Total	Apprentissage	Lycée prof.	Total	Apprentissage	Lycée prof.	Total	Apprentissage	Lycée prof.	Total
Apprenti			42			55			29			27
Diplômé	64	69	67	73	76	74	67	72	71	76	83	81
A suivi une classe de 3 ^e	43	71	59	79	96	86	61	77	72	89	98	95
Spécialité du diplôme												
Tertiaire	11	22	19	13	24	17	83	75	77	83	86	85
Industrie	89	78	81	87	76	83	17	25	23	17	14	15
Effectif	2 098	2 927	5 025	4 411	3 606	8 017	1 006	2 507	3 513	1 248	3 350	4 598

Lecture : 42 % des hommes issus de la génération 1992 ont préparé leur diplôme de niveau V par la filière de l'apprentissage. 64 % des apprentis hommes issus de la génération 1992 ont obtenu le diplôme de niveau V préparé.

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

Tableau 2
Durées moyennes passées dans les différents états durant les trois premières années de vie active

En mois

Situation d'emploi	Génération 92				Génération 98			
	Non-emploi	Emploi	ENQ(1)	EQ(1)	Non-emploi	Emploi	ENQ(1)	EQ(1)
Apprenti	6,5	19,7	8,4	10,3	4,9	28,4	12,1	14,6
Apprenti diplômé	5,1	21,2	7,7	12,4	4,1	28,9	11,2	16,0
Apprenti non diplômé	8,9	17,1	9,8	6,6	7,0	26,9	14,7	10,9
Lycéen	7,4	18,6	9,2	8,3	7,7	25,7	12,7	11,1
Lycéen diplômé	6,3	19,7	9,0	9,5	6,8	26,5	12,2	12,2
Lycéen non diplômé	9,8	15,9	9,6	5,6	10,7	23,3	14,0	7,8
Apprentie	11,3	21,7	8,2	12,1	9,8	24,2	9,6	12,9
Apprentie diplômée	9,2	23,8	7,9	14,1	8,3	25,6	9,7	13,9
Apprentie non diplômée	15,5	17,6	8,8	8,1	14,4	19,7	9,4	9,6
Lycéenne	12,9	20,1	10,5	8,3	14,1	20,1	11,1	7,2
Lycéenne diplômée	11,9	21,1	10,5	9,1	13,5	20,6	11,3	7,5
Lycéenne non diplômée	15,5	17,7	10,2	6,3	17,2	17,3	10,1	5,9

1. ENQ : emploi non qualifié ; EQ : emploi qualifié.

Lecture : pour chacune des situations, la durée minimale observée est 0 et la durée maximale varie entre 33 et 36 (les écarts-types sont disponibles auprès des auteurs). Ces durées ont été calculées en sommant le nombre de mois passés, au cours de la trajectoire observée, dans une même situation. La durée moyenne passée en emploi hautement qualifié (EHQ) s'obtient en enlevant à la durée d'emploi les durées passées en ENQ et en EQ.

Concernant la génération 92, le temps passé au service national a été supprimé de la trajectoire. Les trajectoires observées peuvent donc, pour certains hommes être plus courtes de 10 mois. Les comparaisons entre d'une part, les durées moyennes des hommes et des femmes en 92 et, d'autre part, les durées moyennes des hommes entre les deux générations sont donc difficiles.

Les intitulés non-emploi et emploi regroupent respectivement les situations de chômage et l'inactivité et d'emploi non qualifié, qualifié et hautement qualifié. 6,5 indique qu'un homme apprenti, issu de la génération 92, passe en moyenne, durant les 3 années de vie active considérées 6,5 mois au chômage ou en inactivité.

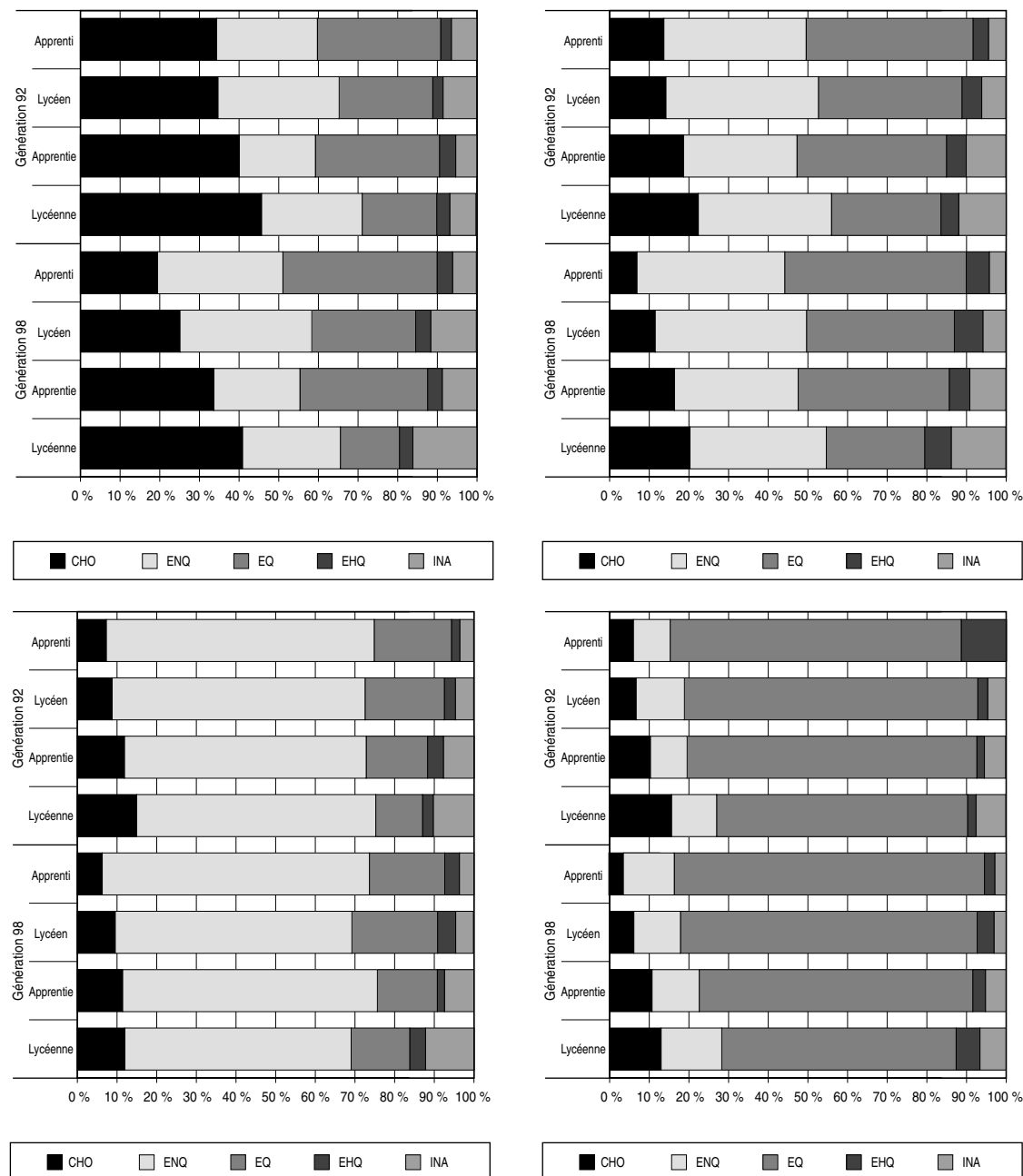
Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

En termes d'emploi non qualifié, quelle que soit la génération, les femmes, diplômées ou non diplômées, ont des durées moyennes passées en emploi non qualifié comparables. Ces durées sont légèrement supérieures pour les

lycéennes. L'effet du diplôme n'est sensible que pour les hommes : un non-diplômé a une durée moyenne passée en emploi non qualifié plus longue.

Graphique
Situation sur le marché du travail à la sortie du système éducatif et après trois ans de vie active



Lecture (successive de la première ligne de chaque graphique) :
À la sortie du système éducatif, 34,4 % des apprentis issus de la génération 92 sont en situation de chômage, 25,4 % en ENQ, 31,1 % en EQ, 2,7 % en EHQ et enfin 6,5 % en inactivité.
Après 3 ans de vie active, 13,7 % des apprentis issus de la génération 92 sont en situation de chômage, 35,9 % en ENQ, 42,1 % en EQ, 3,9 % en EHQ et 4,4 % en inactivité.
Parmi les apprentis, issus de la génération 92, en situation d'ENQ à la sortie du système éducatif, 7,3 % sont après trois ans de vie active au chômage, 67,5 % en ENQ, 19,5 % en EQ, 2,1 % en EHQ et 3,6 % en inactivité.
Parmi les apprentis, issus de la génération 92, en situation d'EQ à la sortie du système éducatif, 6 % sont après trois ans de vie active au chômage, 9,2 % en ENQ, 82,1 % en EQ, 1 % en EHQ et 1,1 % en inactivité.
Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.
Source : enquêtes génération 92 et 98, Céreq.

La première situation observée sur le marché du travail caractérise fortement la suite de la trajectoire professionnelle

Les situations à la date de sortie du système éducatif et trois ans après sont fortement corrélées. En effet, parmi les jeunes initialement en situation d'emploi, quatre sur cinq sont toujours en situation d'emploi après trois ans de vie active et au moins un sur deux occupe le même type d'emploi.

Parmi les jeunes initialement en emploi qualifié, près de 70 % des femmes ayant suivi leur formation par apprentissage (60 % pour les lycéennes) et 80 % des hommes (quel que soit le type de formation suivi) occupent un emploi qualifié au bout de trois ans. Près d'un jeune sur deux connaît, durant toute la période d'observation, un seul emploi qualifié (cf. graphique).

Les transitions sont plus fréquentes pour les jeunes ayant initialement occupé un emploi non qualifié. Pour la génération 92, près d'un jeune sur quatre n'a pas changé d'emploi, contre un sur trois pour la génération 98.

Les diplômés ont en moyenne, par rapport aux non-diplômés, une stabilité plus forte dans les emplois qualifiés et plus faible dans les emplois non qualifiés.

Lorsque le jeune connaît initialement une période de chômage, la situation au bout de trois ans est contrastée par rapport à ceux qui ont débuté leur trajectoire professionnelle par un emploi non qualifié. En effet, ils ont à la fois plus de chance d'être au chômage que ces derniers et plus de chance d'occuper un emploi qualifié.

Les modèles de transition : repérer la dynamique et la récurrence éventuelle des types d'emplois occupés au sortir des études...

On se propose maintenant de repérer, pour les jeunes de niveau V, les principales caractéristiques qui favorisent l'accès à des emplois qualifiés. L'étude des trajectoires observées au travers des enquêtes de génération, limitée jusqu'ici à une analyse descriptive, peut être considérablement enrichie par l'utilisation de modèles de transition : ils permettront en effet d'estimer à la fois l'impact sur le cheminement professionnel de la formation initiale et celui des premiers emplois exercés au sortir des études professionnelles initiales.

Quel est l'impact de la situation d'emploi à la sortie du système éducatif sur le parcours pro-

fessionnel durant les trois premières années de vie active ? Comme le souligne Vincens (2000), deux éléments peuvent caractériser le cheminement professionnel : le premier emploi et les formes de mobilité qui lui succèdent. Il nous a donc semblé important d'intégrer dans l'analyse la dimension dynamique de la trajectoire, et plus particulièrement la dépendance des états rencontrés. Nous cherchons ainsi à déterminer si le parcours antérieur est un indicateur direct ou indirect de l'employabilité des jeunes. En d'autres termes, il s'agit de savoir si les déterminants de l'insertion sont fixés avant l'entrée sur le marché du travail ou s'ils se construisent au cours de la trajectoire sur le marché du travail. L'analyse économétrique des trajectoires, réalisée à l'aide de modèles de transition, permet de mesurer les effets du passé professionnel et donc, par exemple, de repérer si le passage par un emploi non qualifié favorise l'accès à un emploi qualifié. Les modèles de transition estiment, à partir de la totalité de la trajectoire observée sur le marché du travail, les durées moyennes passées dans les différents états du marché du travail et par conséquent les probabilités de transition entre ces états (cf. encadré 3 et annexe). Ils permettent d'intégrer de la dynamique dans l'étude des durées et des intensités de transition d'un état vers un autre. Pour tenir compte de la trajectoire passée, les caractéristiques liées à la situation passée observée juste avant l'état actuel sont résumées par le logarithme des durées passées dans les différents types d'emplois occupés (emploi non qualifié, emploi qualifié et emploi hautement qualifié (6)). Cette information permet de repérer une éventuelle dynamique et/ou récurrence des types d'emplois occupés. Des retards d'ordre un et deux ont été introduits. Pour les transitions effectuées à partir du chômage, la durée, ainsi qu'une variable dichotomique caractérisant une récurrence entre un emploi de même type et le chômage ont été prises en compte.

... ainsi que l'impact de la formation initiale et de l'obtention effective du diplôme

À la différence d'une analyse strictement descriptive, les modèles de transition permettent d'expliquer, « toutes choses égales par ailleurs », les déterminants des parcours professionnels en prenant en compte les différen-

6. Ces variables n'ont pas été prises en considération pour les transitions à partir des emplois hautement qualifiés, ainsi que pour la transition emploi non qualifié-emploi hautement qualifié (ENQ-EHQ). De plus, les états emploi qualifié (EQ) et emploi hautement qualifié (EHQ) ont été regroupés pour toutes les transitions à partir des emplois non qualifiés et des emplois qualifiés pour un problème d'effectif.

tes situations connues sur le marché du travail ainsi que les caractéristiques individuelles des jeunes : certains d'entre eux ont, *a priori*, plus de chance que d'autres d'occuper un emploi qualifié. Concernant cette hétérogénéité individuelle observée, l'estimation d'un modèle de transition étant coûteuse en temps de calcul, les estimations ont été réalisées par sexe et par type de diplôme préparé et nous n'avons pas introduit un trop grand nombre de variables exogènes. Seules deux caractéristiques individuelles ont été considérées : le fait d'avoir obtenu le diplôme préparé (noté diplôme dans les tableaux de résultats) et la spécialisation du diplôme. La première permettra de voir si le diplôme joue un rôle de « signal » auprès des entreprises. À partir de la seconde, nous essayerons de capter l'effet du secteur d'activité et des métiers sur l'insertion. Les spécialités préparées par les jeunes sont différentes selon le sexe et le mode de formation (lycée professionnel ou apprentissage) (Bonnal, Fleury et Rochard, 1999). Néanmoins, en opérant une distinction entre spécialité industrielle et spécialité tertiaire, nous devrions capter les clivages les plus importants. La spécialité de formation sera donc résumée par la dichotomie industrie ou tertiaire (notée « tertiaire » dans les tableaux de résultats).

Pour tenir compte de la situation initiale occupée sur le marché du travail, la probabilité de sortie du système éducatif vers un état particulier du marché du travail a été estimée. De plus, les deux générations ont été considérées dans une même estimation afin de repérer une éventuelle évolution entre les deux périodes d'observation. Cette évolution est mesurée à travers une variable dichotomique associée à la génération 98 (nommée gen98 dans les tableaux de résultats). Cette variable résume bien évidemment les effets de la conjoncture mais elle peut aussi capter d'autres effets tels qu'une évolution du marché du travail ou encore une détérioration du niveau d'études. Pour mesurer le mieux possible le rôle de la conjoncture, les variables « diplôme » et « tertiaire » ont été croisées avec la variable dichotomique associée à la génération 98. Ces croisements permettent de mesurer l'effet « pur » du diplôme et de la spécialité de formation pour les sortants de 1998.

La conjoncture est plus favorable aux hommes

À la sortie du système éducatif, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (cf. tableau 3). De plus, elles ne bénéficient pas

Tableau 3
Transition du système éducatif vers les différents états du marché du travail

État occupé	Emploi non qualifié				Emploi qualifié			
	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL
Constante	- 0,512***	- 0,133	- 0,693**	- 0,519***	- 0,882***	- 0,941***	- 1,197***	- 1,629***
Gen98	0,995***	0,297**	0,032	- 0,169	1,054***	0,349**	0,413	0,072
Diplôme	0,449***	0,162	0,295	0,216*	1,214***	0,816***	1,142***	0,447***
Diplôme98	- 0,333**	0,157	0,104	0,005	- 0,387**	0,111	- 0,455*	- 0,132
Tertiaire	- 0,242	- 0,344**	- 0,250	- 0,295**	0,065	- 0,005	0,159	0,525***
Tertiaire98	0,165	0,094	0,195	0,317*	- 0,263	- 0,093	0,086	- 0,186
État occupé	Emploi hautement qualifié				Inactivité			
	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL
Constante	- 3,557***	- 3,597***	- 5,183***	- 3,275***	- 1,505***	- 1,332***	- 1,596***	- 1,937***
Gen98	1,327***	0,986**	1,745	- 0,26	0,349*	0,445**	0,815*	0,957***
Diplôme	0,802**	1,017***	1,292**	0,67**	- 0,285	- 0,143	0,003	- 0,302
Diplôme98	- 0,254	- 0,144	- 0,050	- 0,416	0,290	0,328	- 0,439	0,119
Tertiaire	1,998***	0,855***	2,153	0,177	0,203	0,206	- 0,513	0,275
Tertiaire98	- 0,699*	- 0,495	- 1,864	0,762	0,136	- 0,071	0,183	- 0,053

Lecture : HA : Hommes Apprentis, HL : Hommes Lycéens, FA : Femmes Apprenties, FL : Femmes Lycéennes. Le modèle a été estimé avec et sans paramètres d'hétérogénéité. Seuls les résultats des estimations du modèle avec hétérogénéité sont présentés, le test du quotient de vraisemblance conduisant à rejeter la nullité de ces paramètres. Pour une meilleure lecture des résultats, seule la valeur et la significativité des paramètres estimés sont données. Les paramètres associés aux transitions d'un EQ, aux transitions de l'inactivité et à l'hétérogénéité non observée n'ont pas été reportés dans ce texte. Les écarts-types et les résultats associés à ces transitions sont disponibles auprès des auteurs. Notons que les paramètres associés à l'hétérogénéité non observée sont tous négatifs et significatifs à au moins 1 %.

Les seuils de significativité des paramètres sont respectivement égaux à 10 % (*) à 5 % (**) à 1 % (***).

Lecture des colonnes associées aux hommes apprentis : Toutes choses égales par ailleurs, pour les hommes apprentis, – ceux de la génération 98 ont plus de chance d'être en emploi (les coefficients de la variable Gen98 sont positifs pour les trois types d'emploi) qu'au chômage (qui est l'état de référence) et moins de chance d'être en inactivité (coefficient négatif de Gen98) qu'au chômage que ceux issus de la génération 92,

– les diplômés ont plus de chance d'être en situation d'emploi qu'au chômage (coefficient positif de la variable Diplôme) que les non-diplômés. Cet effet diplôme s'atténue pour la génération 98 (coefficient négatif de la variable Diplôme98),

– la spécialité tertiaire favorise l'accès à un EQ seulement (coefficient positif et significatif). Cet effet est atténué pour la génération 98 (coefficient négatif de la variable Tertiaire98).

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

autant que les hommes de la conjoncture favorable à l'ensemble de la génération 98. En effet, les jeunes hommes voient non seulement leur probabilité d'être chômeur diminuer mais aussi leur probabilité d'entrer en emploi augmenter, et cela, quel que soit le type d'emploi. Ces résultats peuvent s'expliquer par la relance industrielle observée dès 1996 : elle est en effet favorable aux hommes, puisqu'ils choisissent majoritairement des spécialités industrielles (voir par exemple Bonnal, Clément et Mendes, 2004). Une autre explication pourrait être la concurrence entre les diplômés de

niveau V et les baccalauréats professionnels. Ces derniers s'étant plutôt développés pour les spécialités tertiaires, l'effet de concurrence entre les diplômés touche plus particulièrement les femmes (Éducation et formations, 2003).

Les hommes issus de la génération 98, en particulier les apprentis, passent plus de temps en emploi (qualifié ou non) avant de connaître une période de chômage que ceux issus de la génération 92 (cf. tableau 4). Toujours pour la génération 98, alors que les apprentis ont des pro-

Tableau 4
Estimation des taux instantanés de transition vers l'état de chômage

État initial avant la transition	Emploi non qualifié (j = 2)				Emploi qualifié (j = 3)				Emploi hautement qualifié (j = 4)			
	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL
Gen98	- 0,49***	- 0,53***	- 0,20	- 0,35**	- 0,79***	- 0,23*	- 0,29	- 0,17	- 0,67**	- 0,74***	- 0,07	- 0,57***
δ_{j1}^0	- 4,20***	- 3,46***	- 3,98***	- 3,47***	- 4,16***	- 4,40***	- 4,18***	- 3,96***	- 4,54***	- 4,19***	- 4,47***	- 3,81***
δ_{j1}^1	0,17*	0,08	0,12	- 0,05	0,22**	0,37***	0,15	0,08				
δ_{j1}^2	- 0,48***	- 0,37***	- 0,72***	- 0,30***	- 0,66***	- 0,57***	- 0,79***	- 0,27**				
δ_{j1}^3	- 0,27**	- 0,30***	- 0,02	0,06	- 0,30**	- 0,42***	0,28*	- 0,00				
Diplôme	0,05	- 0,38***	- 0,16	- 0,16*	- 0,45***	- 0,04	- 0,35**	0,04				
Diplôme98	- 0,28**	- 0,03	0,13	- 0,05	0,27**	- 0,23*	0,37**	0,06				
Tertiaire	- 0,09	0,07	0,06	- 0,10	0,08	0,39***	0,30	- 0,01				
Tertiaire98	0,43	- 0,038	- 0,26	0,03	0,26	- 0,13	0,16	- 0,17				
Trajectoire passée												
Durée CHO1	0,24***	0,12***	0,19***	0,17***	0,28***	0,18***	0,18**	0,12***				
Durée ENQ1	- 0,22***	- 0,29***	- 0,27**	- 0,13**	- 0,28**	- 0,32***	- 0,30*	- 0,23**				
Durée EQ-EHQ1	- 0,15*	- 0,20**	- 0,16	- 0,06	- 0,21***	- 0,42***	- 0,08	- 0,19**				
Durée CHO2	0,10	0,15**	- 0,01	0,13**	0,32***	0,02	- 0,11	0,07				
Durée ENQ2	- 0,04	- 0,04	- 0,02	0,04	- 0,14	0,02	0,05	0,03				
Durée EQ-EHQ2	- 0,03	- 0,08	0,06	0,00	0,03	- 0,05	0,01	0,08				

Lecture : HA : Hommes Apprentis, HL : Hommes Lycéens, FA : Femmes Apprenties, FL : Femmes Lycéennes. Les seuils de significativité des paramètres sont respectivement égaux à 10 % (*) à 5 % (**) à 1 % (***). Se reporter au tableau 3.

Les coefficients de la première colonne du tableau caractérisent la probabilité instantanée de transition d'un ENQ vers le chômage pour les hommes apprentis.

- Les coefficients δ_{21}^k mesurent l'évolution de la probabilité instantanée de sortie de base pour l'individu de référence (qui est non diplômé de l'industrie et issu de la génération 92) d'un ENQ vers le chômage au cours du temps. Toutes choses égales par ailleurs, cette probabilité est supposée constante par morceaux ; les intervalles de temps représentant la durée passée dans l'état antérieur au chômage sont classés selon leur durée ($k = 0$: 0 à 3 mois ; $k = 1$: 3 à 6 mois ; $k = 2$: 6 à 12 mois ; $k = 3$: 12 mois et plus) (cf. annexe). Elle augmente pour une durée d'ENQ comprise entre 3 et 6 mois (coefficient positif de δ_{21}^1) et décroît ensuite (coefficient négatif des deux paramètres suivants).

- Les hommes issus de la génération 98 ont une probabilité instantanée de transition d'un ENQ vers le chômage plus faible (coefficient négatif de Gen98).

- Le diplôme n'a pas d'effet sur cette probabilité. Pour ceux issus de la génération 98, le fait d'être diplômé diminue cette probabilité (coefficient négatif de Diplôme98).

- La spécialité du diplôme n'a pas d'effet significatif sur cette probabilité.

- Les variables Durée CHO1, Durée ENQ1 et durée EQ-EHQ1 caractérisent la durée passée dans l'état occupé juste avant l'ENQ considéré (retard d'ordre 1). Avec les variables Durée CHO2, Durée ENQ2 et Durée EQ-EHQ2 on s'intéresse à la durée passée dans l'état occupé deux périodes avant l'ENQ considéré (retard d'ordre 2). Pour ces deux ensembles de variables la probabilité instantanée considérée est soit croissante avec la durée passée (coefficient positif) soit décroissante (coefficient négatif).

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

babilités instantanées de transition d'un emploi (qualifié ou non) vers un emploi qualifié plus fortes (cf. tableau 5), les lycéens ont quant à eux, des probabilités instantanées de transition entre emplois non qualifiés plus faibles que ceux de la génération 92 (cf. tableau 6).

Obtenir son diplôme ou être passé par l'apprentissage : deux atouts pour accéder à un emploi qualifié

Ces deux facteurs favorables s'avèrent particulièrement déterminants pour expliquer les trajectoires professionnelles des jeunes de niveau V.

Le diplôme : un signal fort pour les entreprises

L'obtention du diplôme favorise l'accès à un emploi aussi bien pour les apprentis que pour

les lycéens et protège du chômage. Ce résultat est conforme à ceux obtenus par les études déjà citées analysant l'accès au premier emploi des jeunes de niveau V. Cet effet est particulièrement significatif en ce qui concerne l'accès à l'emploi qualifié. L'effet est également positif mais plus faible pour les jeunes filles (cf. tableau 3). Le diplôme semble donc être un signal fort pour les entreprises bien qu'il soit moins déterminant pour les lycéennes que pour les lycéens.

Le diplôme confirme les employeurs dans l'idée que son titulaire possède bien les compétences requises pour exercer l'emploi correspondant. Cet effet se vérifie encore aux cours des trois premières années de vie active. Quels que soient la génération et le type de formation, le diplôme augmente la probabilité instantanée de transition du chômage vers un emploi qualifié (et vers un emploi hautement qualifié pour les lycéens,

Tableau 5
Estimation des taux instantanés de transition vers un emploi qualifié (EQ)

État initial avant transition	Chômage (j = 1)				Emploi non qualifié (j = 2)				Emploi qualifié (j = 3)			
	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL
Gen98	- 0,07	- 0,11	0,66**	- 0,28	0,43**	- 0,00	0,07	0,50	0,52**	- 0,28	0,77	0,04
δ_{j3}^0	- 3,78***	- 4,19***	- 4,78***	- 4,37***	- 5,38***	- 5,45***	- 5,40***	- 6,11***	- 5,06***	- 4,56***	- 5,25***	- 5,34***
δ_{j3}^1	0,13*	0,12	0,34***	0,22**	0,26**	0,62***	- 0,16	0,21	0,50***	0,30**	0,21	0,13
δ_{j3}^2	- 0,14	0,03	- 0,33**	- 0,04	- 0,35**	- 0,29**	- 0,12	- 0,54**	- 0,28***	- 0,21*	- 0,08	- 0,25*
δ_{j3}^3	0,06	- 0,17*	- 0,27*	- 0,17*	0,14	- 0,16	- 0,32	0,10	- 0,06	- 0,07	0,10	0,20
Diplôme	0,48***	0,61***	0,60***	0,39***	0,74***	0,76***	- 0,19	0,52*	0,63	0,22	- 0,00	0,20
Diplôme98	0,18	- 0,08	- 0,14	- 0,02	- 0,68***	- 0,33	0,57	- 0,41	- 0,46**	- 0,03	- 0,05	0,64*
Tertiaire	- 0,02	0,17*	0,75***	0,22**	0,00	- 0,21	0,42	0,12	0,01	0,33**	0,28	0,52**
Tertiaire98	- 0,13	- 0,17	- 0,41	- 0,04	- 0,31	0,27	- 0,08	- 0,01	- 0,06	0,09	- 0,34	- 0,54*
Trajectoire passée												
Durée CHO1					- 0,20**	- 0,25***	- 0,14	- 0,02	- 0,17***	- 0,20***	0,03	- 0,16**
Durée ENQ1	- 0,07	0,08	0,01	- 0,08*	- 0,01	- 0,20***	- 0,23	- 0,18	- 0,05	- 0,13*	0,23*	- 0,13
EQ1	0,95***	1,12***	1,48***	0,83***	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée EQ1	- 0,02	0,01	- 0,38***	0,03	0,29***	0,15*	0,15	0,41***	0,13***	0,10**	0,11	0,07
Durée EHQ1	- 0,01	- 0,03	0,22*	0,125								
Durée CHO2	- 0,25***	- 0,13**	- 0,20***	- 0,10**	- 0,22*	- 0,07	- 0,26	0,09	- 0,01	- 0,03	- 0,05	0,21**
Durée ENQ2	- 0,09	0,13	- 0,21	0,14*	- 0,09	- 0,08	0,14	- 0,15	- 0,15*	- 0,23**	- 0,11	0,08
Durée EQ-EHQ2	- 0,01	0,32***	0,03	0,23***	0,11	0,28***	0,09	0,39***	0,08*	0,17**	0,11	0,09

Lecture : HA : Hommes Apprentis, HL : Hommes Lycéens, FA : Femmes Apprenties, FL : Femmes Lycéennes.

Les seuils de significativité des paramètres sont respectivement égaux à 10 % (*) à 5 % (**) à 1 % (***)

Les coefficients de la première colonne du tableau caractérisent la probabilité instantanée de transition du chômage vers un emploi qualifié pour les hommes apprentis. Se reporter au tableau 4.

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

cet effet s'atténuant pour les jeunes issus de la génération 98, cf. tableaux 5 et 7) et diminue les probabilités instantanées de transition d'un emploi vers le chômage (cf. tableau 4). Par conséquent, être diplômé augmente la durée moyenne passée en emploi qualifié avant de connaître une période de chômage et diminue la durée moyenne de chômage avant l'obtention d'un emploi qualifié.

Le diplôme est un facteur favorisant la promotion. Un diplômé a une probabilité instantanée de transition d'un emploi non qualifié vers un emploi qualifié plus forte qu'un non-diplômé. Ce résultat est vrai pour les hommes (avec une légère atténuation de l'effet pour la génération 98) et dans une moindre mesure pour les lycéennes. Cet effet n'est pas significativement observé pour les apprenties (cf. tableau 5).

L'apprentissage : une expérience professionnelle validée par les entreprises

Les apprentis(e)s ont une probabilité plus élevée d'obtenir un emploi (quel que soit son type) que les lycéen(ne)s. L'apprentissage, en particulier pour les hommes, semble être par conséquent une meilleure protection contre le chômage. D'autres études s'intéressant aux types de contrats obtenus à l'issue du système éducatif par les sortants de niveau V (voir par exemple Bonnal, Clément et Mendes, 2004 ou Bonnal, Fleury et Rochard, 1999) montrent que les jeunes ayant préparé leur diplôme par apprentissage accèdent plus facilement à l'emploi, en particulier à l'emploi associé à un contrat à durée indéterminée. Bien que la comparaison entre les apprentis et les lycéens soit délicate, il semble que les entreprises valorisent, en ter-

Tableau 6
Estimation des taux instantanés de transition vers un emploi non qualifié (ENQ)

État initial avant la transition	Chômage (j = 1)				Emploi non qualifié (j = 2)				Emploi qualifié (j = 3)			
	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL
Gen98	- 0,16*	- 0,27***	- 0,06	- 0,39***	0,06	- 0,29***	- 0,17	0,08	0,37	0,00	2,24	- 0,16
δ_{j2}^0	- 3,18***	- 3,18***	- 3,87***	- 3,49***	- 4,17***	- 3,79***	- 4,61***	- 4,44***	- 5,53***	- 4,74***	- 7,42***	- 4,75***
δ_{j2}^1	0,18**	0,17**	0,13	0,28***	0,20**	0,29***	0,45**	0,11	0,29*	0,01	0,02	0,12
δ_{j2}^2	- 0,05	- 0,01	- 0,21	- 0,16**	- 0,17*	- 0,34***	- 0,44**	- 0,43***	- 0,220	- 0,16	- 0,49	- 0,30
δ_{j2}^3	- 0,15	- 0,11	0,40**	0,01	- 0,11	- 0,16*	- 0,17	0,083	- 0,10	- 0,34**	0,33	0,16
Diplôme	0,00	0,07	0,16	0,05	- 0,03	- 0,03	0,01	0,26**	- 0,39	- 0,27	- 0,15	- 0,50**
Diplôme98	0,24**	0,12	0,25	0,25**	0,06	0,23**	0,02	- 0,12	0,09	- 0,08	- 0,22	0,12
Tertiaire	- 0,33**	- 0,06	- 0,04	- 0,12	0,10	0,09	- 0,01	- 0,03	0,10	- 0,03	1,64	- 0,45*
Tertiaire98	- 0,04	- 0,34**	- 0,11	0,09	- 0,20	- 0,13	0,09	- 0,04	- 0,10	0,06	- 1,37	0,58
Trajectoire passée												
Durée CHO1	-	-	-	-	- 0,13**	- 0,25***	- 0,22**	- 0,09*	0,08	- 0,08	0,24**	- 0,04
Durée ENQ1	0,12***	0,06	0,11	- 0,03	0,01	- 0,03	0,05	0,14**	0,24***	0,11	0,46***	0,24**
ENQ1	0,19***	0,58***	0,23**	0,64***	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée EQ1	- 0,17***	- 0,19	- 0,12*	- 0,15***								
Durée EHQ1	- 0,42**	- 0,11	- 0,04	- 0,26**	- 0,12*	- 0,07	0,09	- 0,12	- 0,16**	- 0,17*	0,17	- 0,05
Durée CHO2	0,04	- 0,06*	- 0,03	- 0,03	- 0,10	- 0,09	- 0,27	- 0,07	0,14	0,17	- 0,01	- 0,08
Durée ENQ2	0,16**	0,29***	0,04	0,11	0,05	0,03	- 0,03	0,03	0,27***	0,15	0,07	0,15
Durée EQ-EHQ2	- 0,01	- 0,10	- 0,05	- 0,01	- 0,04	- 0,23**	- 0,41	- 0,13	0,12	- 0,11	- 0,18	- 0,17

Lecture : HA : Hommes Apprentis, HL : Hommes Lycéens, FA : Femmes Apprenties, FL : Femmes Lycéennes.
Les seuils de significativité des paramètres sont respectivement égaux à 10 % (*) à 5 % (**) à 1 % (***).
Les coefficients de la première colonne du tableau caractérisent la probabilité instantanée de transition du chômage vers un emploi non qualifié pour les hommes apprentis. Se reporter au tableau 4.
Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.
Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

mes d'emploi et en particulier de qualification, le fait que le jeune ait une certaine expérience professionnelle. Plusieurs explications peuvent être données. D'une part, les apprentis peuvent bénéficier de leur connaissance du travail et plus généralement de l'expérience acquise au sein de l'entreprise. La transférabilité d'une partie de ce savoir permet aux jeunes d'être recrutés sur des marchés relativement larges. D'autre part, on peut également penser que le signal du diplôme transmis par voie scolaire est plus flou que celui dont bénéficient les apprentis. Ces derniers présentent l'avantage d'avoir déjà été recrutés par un maître de stage, puis d'avoir travaillé dans une entreprise et de s'être intégrés à une équipe de travail. Dans ce cas, l'information transmise par le signal est plus complète et l'employeur peut proposer directement à ces jeunes des emplois qualifiés.

Les lycéens ont une probabilité plus grande d'occuper des emplois hautement qualifiés. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les formations suivies en lycée professionnel sont plus conceptuelles et plus théoriques. Les jeunes sortants de lycée ne peuvent donc pas se prévaloir d'une expérience professionnelle mais peuvent être recrutés sur des postes nécessitant une plus grande capacité d'adaptation. Une analyse plus descriptive montre que ces emplois concernent des spécialités tertiaires et par conséquent une proportion relativement faible de jeunes.

Les apprentis ont des durées moyennes de chômage avant de parvenir à un emploi qualifié plus faibles que les lycéens. À l'inverse, les apprenties restent en moyenne plus longtemps que les lycéennes au chômage avant d'accéder à un emploi (qualifié ou non) (cf. tableaux 5 et 6).

L'apprentissage, en particulier pour les hommes, est associé à des intensités de transition d'un emploi qualifié à un autre emploi (non qualifié mais aussi qualifié pour les hommes) plus faibles (cf. tableaux 5 et 6). Les jeunes ayant suivi leur formation par apprentissage ont par conséquent des durées moyennes passées en emploi qualifié plus longues que les lycéens. Pour cette même population on observe qu'avant une période de chômage, ils connaissent en moyenne des durées d'emploi non qualifié plus longues que les lycéens (cf. tableau 4). En revanche, les jeunes ayant suivi leur formation dans un lycée professionnel ont, d'une part, des durées moyennes passées en emploi non qualifié avant l'obtention d'un emploi qualifié et, d'autre part, des durées moyennes passées en emploi qualifié avant une période de chômage plus longues que les apprentis.

Les apprentis, surtout lorsqu'ils sont diplômés, semblent avoir des débuts de trajectoires professionnelles meilleurs que ceux des lycéens en termes de qualification et de stabilité des emplois occupés. On peut s'interroger sur l'avantage dont bénéficient les jeunes ayant suivi leur formation par apprentissage et sur l'importance de caractéristiques non prises en compte par notre modélisation qui peuvent expliquer au moins partiellement cet effet positif. Simon-Zarca (1996) souligne que les jeunes qui choisissent l'apprentissage sont, en général, plus motivés par l'acquisition d'une formation professionnelle et par l'apprentissage d'un travail manuel que ceux qui entrent au lycée. Les entreprises qui acceptent des apprentis sont plutôt de petites et moyennes entreprises (deux tiers d'entre elles ont moins de 10 salariés). Ces entreprises recourent à l'apprentissage principalement pour former de la main-d'œuvre qualifiée. De plus, au cours de l'apprentissage, l'entrepreneur a eu le loisir de se faire une opinion de certaines qualités de son apprenti non prises en compte par le modèle (variables inobservables). Les grandes entreprises, quant à elles, forment des apprentis lorsqu'elles ont un fort besoin de travailleurs qualifiés (Fougère et Schwerdt, 2002). Par conséquent, ces deux éléments, c'est-à-dire la qualification et l'expérience acquise dans l'entreprise d'apprentissage et la motivation au travail sont des caractéristiques non observables par l'économètre qui peuvent expliquer la bonne insertion des apprentis(e)s. En particulier, ceux qui ont obtenu leur diplôme bénéficieraient d'atouts d'autant plus considérables que l'apprentissage et le diplôme sont des signaux positifs pour les entreprises.

La spécialité du diplôme : une disparité marquée entre les hommes et les femmes

La spécialité de formation suivie peut favoriser l'accès à l'emploi (qualifié ou non qualifié selon les cas), bien que cela ne soit pas systématique (cf. tableau 3). Ainsi, chez les jeunes filles, l'avantage lié à l'obtention du diplôme ou à l'apprentissage n'est significatif que pour les spécialités tertiaires, où elles sont largement surreprésentées. De plus, les spécialités industrielles les plus suivies par les femmes sont celles liées au textile et à l'habillement, métiers très peu porteurs et en fort déclin, à la différence des spécialités industrielles masculines. Toutefois, Bonnal, Fleury et Rochard (1999) montrent que, à spécialité industrielle identique, les hommes accèdent plus facilement à l'emploi que les femmes.

Pour les hommes, indépendamment du type de formation choisi et quelle que soit la génération considérée, les jeunes issus de spécialités industrielles accèdent plus rapidement à l'emploi (en particulier à l'emploi qualifié) que ceux issus des spécialités tertiaires (cf. tableau 3). Cet effet lié à la spécialité s'est accentué pour les jeunes sortis en 1998, la relance économique de la fin de la décennie ayant largement bénéficié aux jeunes ayant choisi une spécialité industrielle. La concurrence entre les niveaux V et IV, plus forte dans les services, peut expliquer aussi l'avantage des spécialités industrielles. Chardon et Viney (2003) montrent d'ailleurs que sur la période 1998-2001 certains métiers liés au bâtiment, à l'industrie (travail des métaux, mécanique, industries de *process*), aux nouvelles technologies (électricité, électronique etc.) et aux services (restauration, hôtellerie, banque et assurance) connaissent des tensions sur le marché du travail, les entreprises ayant des problèmes de recrutement.

Étant donné la difficulté de descendre à un plus grand niveau de détail des spécialités dans cette analyse, une étude sur la seule probabilité de sortie du système éducatif a été menée en parallèle afin de mesurer le rôle effectif de chaque spécialité (7). La mécanique générale conduit à des emplois non qualifiés, la soudure et les métiers du bois sont associés à des postes qualifiés ou non qualifiés. En revanche, les lycéens spécialisés dans la mécanique automobile peuvent occuper des postes hautement qualifiés (techniciens). Les métiers liés à l'alimentation, à l'hôtellerie, au bâtiment ainsi que les métiers liés au transport et à la comptabilité (spécialités préparées en lycée professionnel) conduisent à des postes d'ouvriers ou d'employés qualifiés.

Les jeunes apprenties ayant choisi un métier lié à la coiffure et à l'esthétique ainsi que les lycéennes ayant préparé un diplôme lié au commerce, à la comptabilité ou au secrétariat sont plutôt recrutées sur des postes d'employées qualifiées.

Bien que, *a priori*, il existe un certain effet lié à la spécialité, la distinction entre spécialité industrielle et spécialité tertiaire semble, en partie, capter les clivages les plus importants.

Quelle que soit la génération, avoir suivi une spécialité tertiaire augmente la probabilité instantanée de sortie du chômage vers un emploi qualifié pour les femmes et vers un emploi hautement qualifié pour les hommes (cf. tableaux 5 et 7). De plus, ce facteur favorise la probabilité instantanée de transitions entre deux

emplois qualifiés (cf. tableau 5). Ce phénomène peut être lié au fait que les contrats à durée déterminée sont plus fréquemment signés dans le secteur tertiaire.

Enfin, lorsque les lycéennes ayant préparé une spécialité tertiaire occupent un emploi qualifié, leurs probabilités instantanées de sortie vers un emploi non qualifié ou un emploi très qualifié diminuent.

La première situation sur le marché du travail : une caractéristique importante de la trajectoire

La situation initiale sur le marché du travail à la sortie du système éducatif et, plus généralement, l'ensemble de la trajectoire professionnelle conditionnent très fortement la situation occupée à la fin des trois premières années de vie active. Quelle que soit la génération ou la population considérées, une certaine récurrence des emplois occupés ou des périodes de chômage se vérifie. Il semblerait donc qu'il existe à court terme, sur le marché du travail, un effet de mémoire. Cela signifie que le diplôme, le type de formation ou la spécialité n'expliquent pas, à eux seuls, l'hétérogénéité des trajectoires professionnelles sur le marché du travail. La situation sur le marché du travail en début de parcours contribue, elle aussi, à expliquer la carrière future.

Une spirale du chômage...

La situation passée la plus proche (retard à l'ordre un) a un effet non négligeable sur la plupart des transitions (cf. tableaux 3 à 7). Le type d'emploi occupé juste avant une période de chômage augmente la probabilité instantanée de retrouver un emploi de même type. Par conséquent, quelle que soit la population considérée, on peut observer une certaine récurrence entre les emplois et le chômage (séquences du type ENQ-CHO-ENQ, EQ-CHO-EQ ou encore EHQ-CHO-EHQ). Il apparaît également que, plus la durée passée au chômage est grande, plus la probabilité de transition d'un emploi non qualifié ou d'un emploi qualifié vers le chômage est forte. On observe dans ce cas une récurrence des périodes de chômage (séquences du type CHO-ENQ-CHO ou CHO-EQ-CHO). Les périodes de chômage ont

7. L'estimation d'un modèle logit considérant les différents états du marché du travail définis dans cette étude a été réalisée. Les tableaux de résultats de cette estimation non reportés dans le texte sont disponibles auprès des auteurs.

sur les trajectoires des effets relativement persistants puisque les retards d'ordre deux peuvent aussi être explicatifs de la trajectoire future. Pour les lycéen(ne)s, plus la durée de chômage (associée à l'état retardé d'ordre 2) est longue, plus le deuxième épisode de chômage rencontré avant l'obtention d'un ENQ sera long (cf. tableau 6) et, inversement, plus la durée moyenne passée dans un ENQ avant un retour au chômage sera faible (cf. tableau 3). Pour les apprentis, un résultat similaire est observé pour les transitions vers un emploi qualifié.

Enfin, plus la durée passée dans un emploi qualifié est grande, plus la probabilité de passer du chômage à un emploi non qualifié va être faible (cf. tableau 6).

... mais une stabilité dans les emplois qualifiés

Des récurrences entre les emplois de même type sont observées. En effet, pour les hom-

mes, l'intensité de transition d'un emploi qualifié vers un autre emploi qualifié sera d'autant plus grande que la durée passée dans le premier emploi qualifié sera grande. L'emploi qualifié observé à l'ordre 2 a, pour ce type d'emploi, un effet significatif et positif sur la trajectoire future. Les jeunes dans de telles situations ont donc tendance à enchaîner des emplois qualifiés (cf. tableau 5). Le même phénomène s'observe pour les emplois non qualifiés mais seulement pour les femmes (en particulier pour les lycéennes : cf. tableau 6).

L'emploi non qualifié est-il un tremplin vers l'emploi qualifié ?

Lorsqu'ils ne connaissent que des situations d'emploi, les jeunes sont embauchés essentiellement soit sur des emplois qualifiés soit sur des postes non qualifiés. Les transitions entre ces deux types d'emploi sont bien évidemment pos-

Tableau 7
Estimation des taux instantanés de transition vers un emploi hautement qualifié (EHQ)

État initial avant la transition	Chômage (j = 1)				Emploi non qualifié (j = 2)				Emploi qualifié (j = 3)			
	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL	HA	HL	FA	FL
Gen98	0,41	0,68*	- 1,05	- 0,33	0,62*	0,26	0,13	0,57*	0,62	- 0,87	- 0,38	0,63
δ_{j4}	- 6,46***	- 6,49***	- 5,54***	- 5,57***	- 7,30***	- 6,72***	- 7,40***	- 7,44***	- 7,80***	- 7,05***	- 6,31***	- 6,38***
Diplôme	0,25	0,97***	0,55	0,21					0,00	0,01	- 0,61	0,45
Diplôme98	0,24	- 0,64*	0,17	0,16					0,19	0,93	0,08	- 0,60
Tertiaire	1,72***	0,91***	- 0,94*	- 0,17					1,07	0,37	- 0,49	- 0,93**
Tertiaire98	- 0,68*	- 0,55*	1,41*	0,20					- 0,30	0,64	0,95	0,37
Trajectoire passée												
Durée CHO1									- 0,21	- 0,07	- 0,17	- 0,43**
Durée ENQ1	- 0,11	0,07	- 0,12	- 0,20*					0,15	- 0,32	0,32	- 0,17
Durée EQ1	0,07	- 0,04	- 0,29	0,18*					0,17	0,21	0,34	0,10
Durée EHQ1	- 0,18	- 0,39	0,18	- 0,05					-	-	-	-
EHQ1	2,25***	2,47***	1,41	2,18***								
Durée CHO2	0,04	- 0,09	- 0,17	- 0,02					- 0,24	- 0,36	- 0,28	- 0,21
Durée ENQ2	- 0,09	- 0,56	- 0,44	0,23					0,25	0,21	- 2,47	- 0,48
Durée EQ-EHQ2	0,40**	0,44***	0,63**	0,13					- 0,08	0,12	- 0,17	0,22

Lecture : HA : Hommes Apprentis, HL : Hommes Lycéens, FA : Femmes Apprentis, FL : Femmes Lycéennes. Les seuils de significativité des paramètres sont respectivement égaux à 10 % (*) à 5 % (**) à 1 % (***). Les coefficients de la première colonne du tableau caractérisent la probabilité instantanée de transition du chômage vers un emploi hautement qualifié pour les hommes apprentis. Se reporter au tableau 4. Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V. Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

sibles. Toutefois, la prise en compte de la trajectoire passée dans l'analyse semble montrer que de telles transitions sont relativement peu fréquentes.

Avoir connu une période (voire deux périodes) d'emploi qualifié avant la période d'emploi non qualifié considérée augmente la probabilité instantanée de retour en emploi qualifié (cf. tableau 5). Un jeune a, en moyenne, une chance sur deux de transiter d'un ENQ à un EQ après avoir connu auparavant deux périodes d'emploi qualifié (cf. tableau 8). Cette probabilité est d'autant plus élevée que les durées passées dans les emplois qualifiés précédents sont longues. Cet emploi non qualifié semble être un bref emploi de passage dans le parcours professionnel, cette situation étant préférée à une situation de chômage à la suite d'une fin de contrat par exemple. Le jeune accepte une telle situation pour des raisons économiques ou bien parce que cet emploi laisse envisager des possibilités de promotions.

De façon réciproque, la probabilité instantanée de passage entre un emploi qualifié et un emploi non qualifié est d'autant plus grande que la durée passée dans l'emploi non qualifié précédent (voire les deux emplois non qualifiés précédents) est longue (cf. tableau 6). Un jeune a, en moyenne, une chance sur trois de transiter d'un EQ à un ENQ après avoir connu auparavant deux périodes d'emploi non qualifié (cf. tableau 9). Cet emploi qualifié semble jouer un rôle très temporaire dans le parcours professionnel. De façon similaire, Bédoué *et al.* (2003) montrent que l'ENQ apparaît comme une plaque tournante qui redistribue massivement vers l'ENQ (70 % pour les jeunes de niveau V) et vers le chômage (17 %).

Les mobilités à l'issue d'un ENQ vers un EQ sont minoritaires. Elles varient selon les caractéristiques des individus et leur trajectoire professionnelle passée (définie par des situations de chômage ou d'emploi non qualifié) entre 8 et 15 % (cf. tableau 8). Ces résultats sont cohé-

Tableau 8
Estimation de la probabilité conditionnelle de transition d'un ENQ vers un EQ conditionnellement aux deux états précédemment connus

En %

État précédent		Génération 92				Génération 98			
Retard à l'ordre 2	Retard à l'ordre 1	Apprenti	Lycéen	Apprentie	Lycéenne	Apprenti	Lycéen	Apprentie	Lycéenne
ENQ	CHO	8,7	10,7	7,8	12,6	8,9	11,1	12,1	14,8
	ENQ	15,7	13,4	9,6	10,8	13,9	12,9	13,9	12,1
	EQ	41,8	26,5	19,0	20,5	39,2	26,7	28,2	23,8
CHO	CHO	8	10	10,4	10	8	10	13,3	11,6
	ENQ	11	11,5	6,4	12,7	10	11,5	10,4	14,5
ENQ	ENQ	13,3	11,5	11,8	7,9	11,7	11	14,4	8,9
EQ	EQ	49,2	47,6	27,0	40,0	46,5	47,7	38,6	44,9

Lecture : l'écriture du calcul de ces probabilités est donnée dans l'annexe. Ces probabilités estimées ont été calculées en considérant plusieurs combinaisons de situations précédemment observées. De plus, les durées passées dans les états ainsi que les valeurs des variables explicatives ont été fixées à la moyenne des sous échantillons considérés.

La probabilité de passage d'un ENQ vers un EQ pour un apprenti en chômage avant l'ENQ est de 8,7 %.

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

Tableau 9
Estimation de la probabilité conditionnelle de transition d'un EQ vers un ENQ conditionnellement aux deux états précédemment connus

En %

État précédent		Génération 92				Génération 98			
Retard à l'ordre 2	Retard à l'ordre 1	Apprenti	Lycéen	Apprentie	Lycéenne	Apprenti	Lycéen	Apprentie	Lycéenne
EQ	CHO	12,5	12,8	8,5	10,4	18,3	15,3	14,9	14
	ENQ	21,6	22,5	16,3	21,6	25,7	25,5	22,2	25,0
	EQ	8,5	11	9,7	12,2	10,2	12,5	15,4	14,2
CHO	CHO	16,5	9,7	5,3	6,2	22,0	11,8	9,2	9
	ENQ	8,8	9,3	11	8,9	11,7	16,7	17	11,7
ENQ	ENQ	35	30,8	20	25,4	39,6	34,2	31,3	29,5
EQ	EQ	9,6	6,9	6	7,1	12,2	7,9	9,3	8,4

Lecture : se reporter au tableau 8. La probabilité de passage d'un EQ vers un ENQ pour un apprenti en chômage avant l'EQ est de 12,5 %.

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

Tableau 10

Estimations de probabilités conditionnelles de transition à l'issue de la première situation observée sur le marché du travail

En %

Situation initiale	Transition vers	Génération 92				Génération 98			
		Apprenti	Lycéen	Apprentie	Lycéenne	Apprenti	Lycéen	Apprentie	Lycéenne
Chômage	ENQ	49,4	54,2	45,0	48,7	48,6	51,2	40,6	48,5
Chômage	EQ	38,0	29,6	35,7	31,5	39,3	29,9	39,9	26,2
ENQ	EQ	21,3	16,2	12,0	7,3	20,1	16,9	19,0	8,9
EQ	ENQ	13,1	15,3	6,6	12,0	17,4	18,1	11,8	15,8

Lecture : se reporter au tableau 8. La probabilité de passage de la situation de chômage observée à la sortie du système éducatif vers un ENQ est pour un apprenti issu de la génération 92 de 49,4 %.

Champ : jeunes sortant du système éducatif avec un niveau V.

Source : enquêtes Génération 92 et 98, Céreq.

rents avec ceux obtenus par Chardon (2001) qui montre que, pour l'ensemble des niveaux d'études, une personne en ENQ a 4 % de chance d'accéder à un EQ un an plus tard et que la transition inverse n'a que 1 % de chance de se produire, toujours dans un délai de un an (8). Bédoué *et al.* (2003) montrent quant à eux que, durant les cinq premières années de vie active, le passage d'un ENQ à un EQ est peu probable pour les jeunes diplômés de niveau V. Lorsque ce dernier se produit, il a lieu à la suite d'un séjour bref dans l'emploi non qualifié. Comme l'indique Chardon (2001) les emplois qualifiés et les emplois non qualifiés offrent des perspectives professionnelles différentes et les sphères des emplois non qualifiés et qualifiés ont peu de connexions. On peut toutefois penser qu'il est possible d'acquérir certaines compétences permettant aux jeunes d'obtenir un emploi qualifié mais que trois années de vie active (voire même cinq selon Bédoué *et al.* (2003)) ne sont pas suffisantes pour observer un tel phénomène.

Débuter par un emploi non qualifié compromet une évolution à moyen terme vers un emploi qualifié

Les jeunes sortants de niveau V ont, dans les trois premières années de vie active, des probabilités différenciées d'accès à l'emploi qualifié selon leurs caractéristiques personnelles (sexe, filière de formation, obtention du diplôme, etc.) et la conjoncture, mais aussi selon leurs premiers pas sur le marché du travail. Les emplois qualifiés ou non qualifiés forment des ensembles assez largement séparés. Les trajectoires enchaînent souvent, dès le départ, des emplois de l'un ou l'autre type.

Débuter sa carrière professionnelle par un emploi non qualifié réduit significativement la possibilité d'obtenir un emploi qualifié durant les trois premières années de vie active. Trois raisons peuvent expliquer ce phénomène.

La première, évidente au regard de notre analyse, est liée au secteur d'activité et aux caractéristiques des marchés de l'emploi. Dans le secteur tertiaire, la concurrence entre les diplômés professionnels par exemple) et les emplois qualifiés sont donc probablement occupés par des jeunes ayant des niveaux d'études supérieurs.

La deuxième explication repose sur un éventuel comportement non stratégique du jeune. Certains jeunes peuvent décider d'accepter un emploi non qualifié, plutôt que de rester au chômage. Or les probabilités de transition sont plus élevées entre le chômage et l'emploi qualifié qu'entre l'emploi non qualifié et l'emploi qualifié (cf. tableau 10). Dans une telle situation, le chômage comporte un avantage stratégique. Il permet de ne pas se dévaloriser aux yeux d'un futur employeur. Dès lors, accepter initialement un emploi non qualifié rend plus difficile l'accès à un emploi qualifié et relève d'un comportement « non stratégique » en termes de carrière future.

La troisième explication repose sur l'existence de sélection adverse. Pour les niveaux V, il est relativement aisé pour un employeur d'évaluer les qualités intrinsèques (paramètres de sélection adverse) d'un jeune lors d'un entretien d'embauche. Bien que ces paramètres ne soient pas observables pour l'analyse, ils peuvent être inférés *ex-ante* par l'employeur. Ceci pourrait alors expliquer pourquoi certains jeunes occupent durant toute la trajectoire des emplois non qualifiés tandis que d'autres, à caractéristiques individuelles observables égales (c'est-à-dire à type de formation suivi, à spécialité et à diplôme donnés), occupent plutôt des emplois qualifiés. □

8. Ces chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux de l'étude qui ne s'intéresse qu'au niveau V.

BIBLIOGRAPHIE

- Affichard J. (1981)**, « Quels emplois après l'école ? La valeur des titres scolaires depuis 1973 », *Économie et Statistique*, n° 134, pp. 7-26.
- Béduwé C., Fourcade B., Lemistre P. et Ourtau M. (2003)**, « Emploi non qualifié : quel(s) usage(s) pour quels parcours professionnels ? », Rapport de recherche du Lirhe.
- Bisault L., Destival V. et Goux D. (1994)**, « Emploi et chômage des non qualifiés en France », *Économie et Statistique*, n° 273, pp. 17-27.
- Bonnal L., Clément D. et Mendes S. (2004)**, « L'accès au premier emploi au cours des années 1990 : le cas des apprentis et des lycéens », *Économie et Statistique*, n° 378-379, pp. 35-54.
- Bonnal L., Fleury L. et Rochard M.-B. (1999)**, « L'insertion professionnelle des apprentis et des lycéens professionnels : des emplois proches des formations suivies », *Économie et Statistique*, n° 323, pp. 3-30.
- Bonnal L., Fougère D. et Sérandon A. (1994)**, « L'impact des dispositifs d'emploi sur le devenir des jeunes chômeurs : une évaluation économétrique sur données longitudinales », *Économie et Prévision*, n° 115, pp. 1-28.
- Bonnal L., Fougère D. et Sérandon A. (1997)**, « Evaluating the Impact of French Employment Policies on Individual Labour Market Histories », *Review of Economic Studies*, n° 64, pp. 683-713.
- Burnod G. et Chenu A. (2001)**, « Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socio-professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 86.
- Cart B. et Toutin M.-H. (2005)**, « Correspondance entre formations et emplois : l'exemple des sortants de filières professionnelles de niveau bac », dans J.-F. Giret, A. Lopez et J. Rose édés. *Des formations pour quels emplois ?*, Édition La Découverte Recherches, pp. 97-110.
- Chardon O. (2001)**, « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première*, n° 796.
- Chardon O. (2002)**, « La qualification des employés », document de travail Insee n° F0202.
- Chardon O. et Viney X. (2003)**, « Le retournement de conjoncture en 2001-2002 : Que sont devenues les difficultés de recrutement ? », *Premières synthèses*, n° 19.2.
- Durier S. et Poulet-Coulibando P. (2004)**, « Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 », *Économie et Statistique*, n° 378-379, pp. 15-34.
- Éducation et formations (2003)**, « Quelles évolutions pour l'enseignement professionnel dans le second degré », n° 66.
- Florens J.-P., Fougère D., Kamionka T. et Mouchart M. (1994)**, « La modélisation économétrique des transitions individuelles sur le marché du travail », *Économie et Prévision*, n° 116, pp. 94-5.
- Fougère D. et Kamionka T. (1996)**, « Econometric Analysis of Individual Labor Market Transitions » dans *Econometrics of Panel Data*, L. Matyas et P. Sevestre édés, Kluwer Academic Press, 2^{sd} édition.
- Fougère D. et Schwerdt W. (2002)**, « Are Apprentices Productive? », *Applied Economics Quarterly*, n° 48, pp. 317-346.
- Fourcade B. et Ourtau M. (2004)**, « Rationalisation ou professionnalisation des emplois non qualifiés ? », Note du Lirhe n° 391.
- Gilbert L., Kamionka T. et Lacroix G. (2001)**, « Les effets des dispositifs publics d'insertion en emploi destinés aux jeunes homes défavorisés au Québec », *Économie et Statistique*, n° 345, pp. 55-94.
- Heckman J.J. et Singer B. (1984)**, « A Method for Minimizing The Impact of Distributional Assumptions in Econometric Model For Duration Data », *Econometrica*, n° 52, pp. 271-320.
- Lancaster, T. (1990)**, « *The Econometric Analysis of Transition Data* », Econometric Society Monographs, Cambridge University Press, New-York.
- Nauze-Fichet E. et Tomasini M. (2002)**, « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Économie et Statistique*, n° 354, pp. 21-43.
- Simon-Zarca G. (1996)**, « L'apprentissage en 1996 : du CAP au diplôme d'ingénieur », *Bref* n° 122, Céreq.

Sollogoub M. et Ulrich V. (1999), « Les jeunes en apprentissage ou en lycée professionnel », *Économie et Statistique*, n° 323, pp. 31-49.

Testoire A. et Trancart D. (2005), « *Un accès difficile à l'emploi qualifié. Femmes diplômées de*

niveau CAP-BEP », dans J.-F. Giret, A. Lopez et J. Rose éds, *Des formations pour quels emplois ?*, Édition La Découverte Recherches, pp. 221-231.

Vincens J. (2000), « L'évolution de la demande d'éducation », Note du Lirhe n° 29.

MODÈLES DE TRANSITION ET PROBABILITÉ CONDITIONNELLE DE TRANSITION D'UN ÉTAT VERS UN AUTRE

Modèles de transition

Notons Y_t l'état occupé par l'individu à l'instant t . La séquence commence à l'instant $\tau_0 = 0$, c'est-à-dire au moment où le jeune entre sur le marché du travail (1) (septembre 1992 ou septembre 1998 selon l'enquête) et se termine à l'instant τ_l qui est la date de fin d'observation (en général avril (2) 1995 ou avril 2001). τ_0 est par conséquent la date d'entrée dans le premier épisode de la trajectoire. L'état occupé dans ce premier épisode est Y_{τ_0} (ou Y_0). Cet épisode se termine à la date τ_1 .

Soit τ_l ($1 \leq l \leq L$) la date d'entrée dans l'épisode $l + 1$ (ou encore la date de sortie de l'épisode l). L'épisode l ($1 \leq l \leq L$) est caractérisé par le couple (u_l, Y_{τ_l}) noté e_l ou $u_l = \tau_l - \tau_{l-1}$ est la durée passée dans l'épisode et Y_{τ_l} est l'état observé à la date τ_l et plus exactement l'état associé à l'épisode $l + 1$. Le dernier épisode observé est quand à lui associé à une durée $u_L = \tau_L - \tau_{L-1}$ censurée à droite et à un état de destination non observé.

La trajectoire individuelle, E , sur le marché du travail peut être écrite :

$$E = \left((\tau_0, Y_{\tau_0}), (u_1, Y_{\tau_1}), (u_2, Y_{\tau_2}), \dots, (u_{L-1}, Y_{\tau_{L-1}}), (u_L, \cdot) \right)$$

ou $(e_0, e_1, e_2, \dots, e_{L-1}, e_L)$

Bien que tous les jeunes de l'échantillon entrent sur le marché du travail à la même date, ils n'occupent pas forcément le même état par conséquent $Y_{\tau_0} = Y_0$ peut être différent selon les individus. Il est alors nécessaire de modéliser l'état initial dans lequel se trouve l'individu à la sortie du système éducatif c'est-à-dire de tenir compte de la transition du système éducatif au marché du travail.

Chaque individu contribue à la fonction de vraisemblance par une réalisation E . Cette contribution à la vraisemblance (3) est définie par :

$$L(\beta, \delta, \alpha) = \int_{-\infty}^{+\infty} \left\{ \prod_{j=1}^5 q_{0j}(w)^{z_j} \right\} \times S_{Y_L}(u_L | \beta_{Y_L}, X(\tau_L), \alpha, w) \\ \times \left\{ \prod_{l=1}^L g_{Y_{\tau_l}, Y_{\tau_{l-1}}}(u_{l-1} | \beta_{Y_{\tau_{l-1}}}, X(\tau_{l-1}), \alpha, w) \right\} \varphi(w) dw$$

où :

- z_j ($j = 1, \dots, 5$) prend la valeur 1 lorsque le jeune transite du système éducatif vers l'état j et 0 sinon.

$$- q_{0j}(X(\tau_0), w) = \frac{\exp(\beta'_{0j} X(\tau_0) + \alpha_j w)}{\sum_{k=1}^5 \exp(\beta'_{0k} X(\tau_0) + \alpha_k w)}$$

$$= q_{0j}(w) \quad j = 1, \dots, 5$$

caractérise la probabilité d'occuper l'état j à la sortie du système éducatif c'est-à-dire en τ_0 . $X(\tau_0)$ est un vecteur de variables individuelles observées à la date d'entrée sur le marché du travail et β_{0j} ($j = 1, \dots, 5$) est un vecteur de paramètres à estimer associé à $X(\tau_0)$. Les cinq vecteurs de paramètres n'étant pas simultanément identifiables (4), nous avons fixé le vecteur β_{01} à 0.

$$- g_{jk}(u_l | \beta_j, X(\tau_l), v) = h_{jk}(u_l | \beta_{jk}, X(\tau_l), v_k)$$

$$\times \exp \left(- \int_0^{u_l} \sum_{k'=1}^5 h_{jk'}(t | \beta_{jk'}, X(\tau_l), v_k) dt \right)$$

est la densité conditionnelle de la durée de séjour observée dans l'état j , durant l'épisode l qui commence à l'instant τ_l et finit à l'instant $\tau_{l+1} = \tau_l + u_l$ par une transition vers l'état k (5). $S_j(\cdot | \cdot)$ est la fonction de survie conditionnelle de la durée de séjour dans l'état j .

$$- h_{jk}(u_l | \beta_{jk}, X(\tau_l), v_k) = h_{jk}^0(u_l) \exp(X(\tau_l)) v_k.$$

h_{jk}^0 est une intensité de base (positive) constante par morceaux (6), définie par

$$h_{jk}^0(u_l) = \begin{cases} \exp(\delta_{jk}^0) & \text{si } 0 < u_l \leq 3 \text{ mois} \\ \exp(\delta_{jk}^0 + \delta_{jk}^1) & \text{si } 3 < u_l \leq 6 \text{ mois} \\ \exp(\delta_{jk}^0 + \delta_{jk}^1 + \delta_{jk}^2) & \text{si } 6 < u_l \leq 12 \text{ mois} \\ \exp(\delta_{jk}^0 + \delta_{jk}^1 + \delta_{jk}^2 + \delta_{jk}^3) & \text{si } u_l > 12 \text{ mois} \end{cases}$$

$X(\cdot)$ est un vecteur de variables individuelles dépendantes de l'épisode l . La valeur prise par ces variables est fixée à la date d'entrée dans le $l^{\text{ème}}$ épisode. β_{jk} est un vecteur de paramètres inconnus associés à ces variables individuelles.

v_k est une variable aléatoire positive de fonction de répartition F_k dont la spécification peut dépendre de l'état de destination k . Cette variable capture l'effet de l'hétérogénéité individuelle non observée sur la transition vers l'état k . Par conséquent, quel que soit l'état occupé, une valeur relativement élevée de v_k est associée à une probabilité relativement forte de se trouver dans l'état k .

Les composantes v_k ($k = 1, \dots, 5$) sont supposées être générées par une variable aléatoire normalement distribuée w et telles que : $v_k = \exp(\alpha_k w)$ où $w \sim N(0, 1)$,

1. Le début de la trajectoire professionnelle est d'une part connue et d'autre part identique pour toute la population étudiée (septembre 92 ou septembre 98 selon l'enquête). Ces informations nous permettent d'éviter les habituels problèmes de condition initiale et de biais d'échantillonnage.

2. Avril est le mois de fin d'observation pour la plupart des jeunes des deux enquêtes.

3. Pour une présentation générale du traitement économétrique des données de transition, voir par exemple Lancaster (1990) ou Florens, Fougère, Kamionka et Mouchart (1994). Les auteurs renvoient aux travaux de Bonnal, Fougère et Sérandon (1994, 1997) pour une écriture détaillée de ce modèle.

4. Comme pour l'ensemble des modèles logit.

5. Voir Fougère et Kamionka (1996) pour une démonstration. Notons que les transitions entre emplois de même type sont possibles. En revanche, étant donnée la définition de ces états, les transitions entre deux périodes de chômage ou d'inactivité sont impossibles, par conséquent, pour $j = 1$ et 5 , $k \neq j$.

6. La relative flexibilité de cette distribution permet de supposer une non monotonie de la fonction de hasard entre les intervalles considérés. Accepter l'égalité à zéro des paramètres $\delta_{jk}^1, \delta_{jk}^2, \delta_{jk}^3$ conduit ici à considérer une distribution des durées exponentielle. Pour toutes les transitions liées à l'inactivité ($j = 5$ ou $k = 5$) ainsi que pour toutes les transitions à partir d'un emploi très qualifié ces paramètres ont été fixés à 0, la fonction de hasard de base est donc supposée suivre une loi exponentielle.

$\varphi(w)$ étant la fonction de densité d'une normale centrée réduite.

Les estimations (7) de $\alpha = (\alpha_k)_{k=1,\dots,5}$, $\beta = (\beta_{jk}, \beta_{0k})$ et des paramètres des intensités de base h_{jk}^0 , $\delta = (\delta_{jk}^m)_{m=0,1,2,3}$
 $j=k=1,\dots,5$

ont été obtenues par une procédure standard de maximisation de la vraisemblance.

Probabilité conditionnelle de transition

La probabilité conditionnelle de transition d'un état j vers un état k est donnée par l'équation suivante :

$$\Pi_{kj}(X(\tau_j)) = \int_{-\infty}^{+\infty} \Pi_{kj}(X(\tau_j), w) \varphi(w) dw$$

$$\text{avec } \Pi_{kj}(X(\tau_j), w) = \int_0^{+\infty} h_{jk}(u|X(\tau_j), w) S_j(u|X(\tau_j), w) du$$

où φ désigne la fonction de densité du terme d'hétérogénéité non observée. Étant donnée la spécification de notre fonction de hasard, constante par morceau, nous pouvons écrire cette dernière équation sous la forme :

$$\begin{aligned} \Pi_{kj}(X(\tau_j), w) &= \frac{h_{jk}^1}{\sum_k h_{jk}^1} \left[1 - \exp(-3 \sum_k h_{jk}^1) \right] \\ &+ \frac{h_{jk}^2}{\sum_k h_{jk}^2} \exp\left\{-3 \sum_k h_{jk}^1\right\} \left[1 - \exp(-3 \sum_k h_{jk}^2) \right] \\ &+ \frac{h_{jk}^3}{\sum_k h_{jk}^3} \exp\left\{-3 \sum_k (h_{jk}^1 + h_{jk}^2)\right\} \left[1 - \exp(-6 \sum_k h_{jk}^3) \right] \\ &+ \frac{h_{jk}^4}{\sum_k h_{jk}^4} \exp\left\{-3 \sum_k h_{jk}^1 - 3 \sum_k h_{jk}^2 - 6 \sum_k h_{jk}^3\right\} \end{aligned}$$

où

$$h_{jk}^1 = \exp(\delta_{jk}^0 + \beta_{jk} X(\tau_j) + \alpha_k w),$$

$$h_{jk}^2 = \exp(\delta_{jk}^0 + \delta_{jk}^1 + \beta_{jk} X(\tau_j) + \alpha_k w)$$

$$h_{jk}^3 = \exp(\delta_{jk}^0 + \delta_{jk}^1 + \delta_{jk}^2 + \beta_{jk} X(\tau_j) + \alpha_k w) \text{ et}$$

$$h_{jk}^4 = \exp(\delta_{jk}^0 + \delta_{jk}^1 + \delta_{jk}^2 + \delta_{jk}^3 + \beta_{jk} X(\tau_j) + \alpha_k w)$$

7. Pour l'ensemble des paramètres β et δ , pour $j = 1$ ou 5 , $k \neq j$.

L'essentiel du commerce



- Le portrait des trois principaux secteurs : commerce de détail, commerce et réparation automobiles, commerce de gros.
- Des dossiers thématiques sur le commerce électronique, les marchés et leurs équipements.

En vente en librairie,
à l'Insee et sur www.insee.fr

15 € - Collection Insee-Références


INSEE